

DEC 10/2023 12407/23

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2022/2023

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 30 août 2023

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 30 août 2023

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 10/2023 à l'intérieur de la section III
- Commission - du budget général pour l'exercice 2023

E 18046



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 23 août 2023
(OR. en)

12407/23

FIN 859

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	30 août 2023
Destinataire:	Madame Esperanza SAMBLAS, présidente du Conseil de l'Union européenne

Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 10/2023 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2023
--------	---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 10/2023 de la Commission.

p.j.: DEC 2023



COMMISSION EUROPÉENNE

BRUXELLES, LE 23/08/2023

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2023
SECTION III - COMMISSION TITRES: 16, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 10/2023

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

ARTICLE - 30 04 01 Réserve de solidarité et d'aide d'urgence	CE	-446 836 375,00
	CP	-446 836 375,00

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1602 Mobilisation des mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)

POSTE - 16 02 01 01 Assistance aux États membres pour des événements éligibles au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)	CE	54 835 030,00
	CP	54 835 030,00
POSTE - 16 02 01 02 Assistance aux pays dont l'adhésion est en cours de négociation pour des événements éligibles au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)	CE	392 001 345,00
	CP	392 001 345,00

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

30 04 01 - Réserve de solidarité et d'aide d'urgence

b) Données chiffrées à la date du 23/06/2023

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 274 897 000,00	1 274 897 000,00
2 Virements	-347 785 463,00	-347 785 463,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	927 111 537,00	927 111 537,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	927 111 537,00	927 111 537,00
6 Prélèvement proposé	446 836 375,00	446 836 375,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	480 275 162,00	480 275 162,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	35,05 %	35,05 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 23/06/2023	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Aux termes de l'article 9 du règlement (UE, Euratom) 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à 2027, la réserve de solidarité et d'aide d'urgence peut être utilisée pour financer l'assistance au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE).

Le point 10 de l'accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020 entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière, ainsi que sur de nouvelles ressources propres, comportant une feuille de route en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres (All) fixe les modalités relatives à la mobilisation du FSUE dans le contexte de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence.

Le virement proposé accompagnera la mobilisation du FSUE [COM(2023) 381], conformément au règlement (CE) n° 1012/2002 du Conseil du 11 novembre 2002 instituant le FSUE, afin de venir en aide à la Roumanie et à l'Italie à la suite de catastrophes naturelles survenues en 2022, ainsi qu'à la Turquie à la suite des tremblements de terre de février 2023.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

16 02 01 01 - Assistance aux États membres pour des événements éligibles au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)

b) Données chiffrées à la date du 23/06/2023

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	50 000 000,00	50 000 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	50 000 000,00	50 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	50 000 000,00	50 000 000,00
6. Renforcement demandé	54 835 030,00	54 835 030,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	104 835 030,00	104 835 030,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	109,67 %	109,67 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	1 396 820,16	1 396 820,16
2 Crédits disponibles à la date du 23/06/2023	1 396 820,16	1 396 820,16
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	0,00 %	0,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Ce virement de 54,8 millions d'EUR concerne les besoins découlant de la proposition de la Commission d'octroyer une contribution financière du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) pour les demandes faisant suite à des catastrophes naturelles survenues en 2022, et qui ont été présentées par:

- la Roumanie (sécheresse) — 33,9 millions d'EUR, et
- l'Italie (inondations dans la région des Marches) — 20,9 millions d'EUR.

II.2

a) Intitulé de la ligne

16 02 01 02 - Assistance aux pays dont l'adhésion est en cours de négociation pour des événements éligibles au titre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE)

b) Données chiffrées à la date du 23/06/2023

	CE	CP
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	0,00	0,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	0,00	0,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
5 Crédits disponibles (3-4)	0,00	0,00
6. Renforcement demandé	392 001 345,00	392 001 345,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	392 001 345,00	392 001 345,00
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	n/a	n/a
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CE	CP
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 23/06/2023	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Ce virement de 392 millions d'EUR concerne les besoins découlant de la proposition de la Commission d'octroyer une contribution financière du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) pour la demande présentée par la Turquie, à la suite des tremblements de terre de février 2023, pour un montant total de 400 millions d'EUR. Le présent virement à partir de la ligne de réserve de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence est complété par un montant de 8 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement déjà inscrit au budget général 2023 conformément à l'article 4 *bis*, paragraphe 4, du règlement FSUE.

ANNEX

COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE SOLIDARITY AND EMERGENCY AID RESERVE IN 2023

The table below shows the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2023, which relate to the Solidarity and Emergency Aid Reserve (SEAR), and the remaining amount under the SEAR reserve following the approval of these proposals.

Commitment Appropriations 2023 Reserve (EUR)								
Transfer Ref	Content	TOTAL	carried over	voted budget	Internal (excluding EUSF)	EUSF	External	End-of-Year Cushion (25%)
	General Budget 2023 - Initial appropriations	1.324.897.000	0	1.324.897.000	149.050.912	496.836.375	347.785.463	331.224.250
	General Budget 2023 - EUSF advances (Article 4a EUSF Regulation)	-50.000.000		-50.000.000		-50.000.000		
DEC 03	Mobilisation of the SEAR for the food crises in Africa and in Yemen as well as the multisectoral crisis in Venezuela	185.000.000		185.000.000			185.000.000	
DEC 05	Mobilisation of the SEAR for the humanitarian assistance in Türkiye, Syria, Ukraine, DRC, Ethiopia and Lake Chad	162.785.463		162.785.463			162.785.463	
DEC 09	Mobilisation of the SEAR for UCPM and SMP food chain	86.000.000		86.000.000	86.000.000			
DEC 10	Mobilisation of the EUSF for Romania and Italy in relation to natural disasters in 2022 and for Türkiye in relation to the earthquakes in February 2023	446.836.375		446.836.375		446.836.375		
	Total DEC transfer proposals	880.621.838	0	880.621.838	86.000.000	446.836.375	347.785.463	0
	Remainder	394.275.162	0	394.275.162	63.050.912	0	0	331.224.250